



## Table ronde Employeurs OPA 10 avril 2018.

### Déclaration SNOPA CGT

Mesdames, Messieurs, chers camarades

Nous tenons à vous rappeler que cette réunion avec les services et établissements publics employant des Ouvriers des Parcs et Ateliers est une demande formulée depuis longtemps par la CGT. Pour nous, elle constitue une démarche préalable au chantier relatif à l'évolution statutaire des OPA inscrit pour la 3<sup>ème</sup> fois depuis 2013, à l'agenda social de notre ministère.

Dans un premier temps, il est indispensable de dresser le bilan de l'impact des grandes réformes que ce soient la décentralisation avec le transfert des parcs routiers et les restructurations des services de l'État en services déconcentrés (DIR, DIRM, DREAL), en interministériel (DDT(M)), en établissement public (VNF, CEREMA).

Les OPA ont été transférés dans la masse sans aucune réflexion sur la particularité de leurs missions, sur le sens même de leurs métiers, de leur spécificité statutaire. Ils ont suivi, souvent servis de variable d'ajustement pour répondre à la politique dogmatique de réduction des effectifs.

Au fil du temps les effectifs ont considérablement diminué, la plupart des chefs de services convaincus que les OPA constituaient une « espèce en voie de disparition » n'ont fait aucun effort pour chercher à recruter.

Au fil du temps, les missions ont disparu, la plupart transférées au secteur privé. Plusieurs audits ont fait la démonstration que ce ne fut pas un gage d'efficacité ni d'économie mais par idéologie, on a continué de supprimer pour supprimer.

Sans regarder si les compétences acquises depuis des années se perdaient. Des difficultés pour assurer la continuité du service public se sont fait ressentir alors pour faire face aux défections on a cherché à s'ajuster, à bricoler.

Voilà le paysage peu glorieux de la situation globale des OPA dans les services et EP de notre ministère. Nous ne savons pas si vous partagez le tableau que nous venons de dresser mais pour nous, il se réfère aux constats qui nous sont remontés de nos sections.

C'est pourquoi pour la CGT, il est urgent de se sortir de ces politiques dogmatiques et de faire le point sur les missions, les métiers, leurs évolutions, associés à l'identification des compétences pour répondre aux besoins des employeurs ce qui nous semble être la méthode appropriée pour amener à construire par la suite l'évolution statutaire et l'avenir des OPA.

Par ailleurs, n'oublions pas que l'obligation de répertorier nos missions et métiers est liée à notre position statutaire. Étant des non fonctionnaires, nous avons vocation à exercer des missions sur des emplois permanents lorsqu'il n'existe pas de corps de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes au sens même de l'article 4 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État.

Pour la CGT, il est urgent de mener une réflexion sur les missions et métiers,

Les intitulés des professions OPA sont certes identifiées par le ministère via Visiom'post, (*dispositif de suivi de postes destiné à avoir une vision réaliste et prospective de la vacance*), mais nous sommes loin du répertoire métier attendu et la transposition aux professions des fonctionnaires ne correspond pas à la réalité.

Le premier travail de la CGT a été de :

- chercher à connaître les missions et métiers des 2200 OPA employés dans les services et établissements du MTES ou transférés dans d'autres ministères et dans les collectivités territoriales ;
- de dresser un répertoire des missions et métiers des OPA par service et établissement en partant des missions historiques mais aussi en tenant compte de l'évolution des nouvelles technologies qui bouleversent nos métiers et amènent à disposer d'autres compétences.

Mesdames et messieurs, nous connaissons tous la situation politique actuelle et notamment le programme Action Publique 2022 qui dogmatiquement vise à réduire le nombre d'emplois publics et à les précariser dans un contexte de restriction budgétaire.

Si d'emblée au cours de cette réunion, vous vous enfermez dans une langue de bois servant un discours pseudo rassurant, nous perdrons alors l'objectif fixé dans l'agenda social signé par les ministres : le chantier relatif à l'évolution statutaire des OPA.

La CGT préfère un discours de vérité car nous sommes convaincus que :

- Les ouvriers d'État ont leur place dans la fonction publique de l'État
- Les OPA ont leur place au sein des services et EP du MTES
- Nos missions supports sont indispensables à la continuité du service public
- Elles sont indispensables à la sécurité des biens et des usagers
- Elles sont indispensables car nous avons besoins de compétences pour garder une maîtrise publique

Mesdames et messieurs, quand nous regardons la configuration de cette réunion, elle nous semble être le remake de la réunion du 17 décembre 2012. Ce jour là, les employeurs et les OS étaient présents autour de la table pour réfléchir sur l'évolution des missions des métiers tout en pointant la nécessité de revoir les règles statutaires des OPA.

Mais qu'à fait le ministère plus de 5 ans après, pas grand-chose sinon rien, nous avons l'impression d'être au même point ou même pire puisque les effectifs ont fondu comme neige au soleil.

Mesdames et messieurs, il faudra regarder les choses en face :

- Soit vous optez pour une solution qui consiste à mettre en extinction les OPA en ayant recours à d'autres formes de recrutements sur nos missions ou en les externalisant. Dans cette hypothèse, vous aurez toute l'opposition de la CGT
- Soit vous optez sur une solution partant des besoins en missions techniques pour assurer le service public tout en donnant une perspective d'avenir aux OPA. Dans cette hypothèse, la CGT sera en capacité d'être force de proposition car nous avons déjà travaillé sur un répertoire des missions et métiers et sur un projet d'évolution statutaire.